

DECLARATION LIMINAIRE

Depuis quelques mois, les sous-entendus et les rumeurs de fusion des deux EPLEFA lédoniens sont de plus en plus persistants. La directrice l'a, elle-même, évoqué lors de la réunion de rentrée au LEGTA MANCY.

Les personnels qui ont subi depuis plus de 10 ans une direction unique sont fortement opposés à cette fusion. Les personnels qui étaient fortement opposés à cette fusion n'ont pas changé d'avis, le débat a déjà eu lieu et rien n'a changé. L'expérience d'un seul directeur ou directrice sur les deux EPLEFPA n'a fait que conforté leur position : problème décisionnel, décision prise sans concertation sans recul (par exemple annonce de la fusion de deux classes apprentis et VS le vendredi 20h par mail pour le lundi matin)

La demande des personnels est constante et elle est toujours de récupérer un directeur pour chaque EPLEFPA.

Cette situation a montré ses limites à cette rentrée sur le LEGTA Mancy , un poste de directeur d'antenne supprimé, (même si ce poste était celui du directeur de CFPPA de Montmorot), un mauvais recrutement en seconde apprentissage qui conduit au mixage d'une classe d'apprentis et de lycéens ,un nouvel adjoint qui ne connaît pas l'enseignement agricole et qui doit gérer cette situation pas évidente seul avec sa bonne volonté, une communication toujours faite dans l'urgence , un manque de concertation et c'est toute la structure de l'établissement et le cadre qui vacille... Les enseignants et formateurs sont à bout (la dernière réunion des personnels a été très dure et passionné, des collègues qui craquent, une directrice malmenée...).

Pour Montmorot, même si la situation à cette rentrée est moins problématique, la demande est la même d'avoir un directeur à temps plein. Le projet d'établissement réalisé l'année dernière a conforté cette demande d'un directeur pour chaque EPLEFPA.

Pour dénoncer cette situation, pour être entendue et écouté, pour l'avenir de leur établissement pour retrouver un seul directeur à temps plein sur leur EPLEFPA les personnels du LEGTA Mancy ont déposé un préavis de grève le jeudi 3 octobre .